

Document d'informations clés

TAILOR ALLOCATION DEFENSIVE (Part C)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : **TAILOR ALLOCATION DEFENSIVE – Part C** (le « Fonds »)
Code ISIN : FR0010487512

Initiateur du PRIIP : **Tailor Asset Management** (la « Société de Gestion »)
Contact : 23 rue Royale – 75008 Paris ; appelez-le +33 (0)1.58.18.38.10 pour de plus amples informations ; <https://www.tailor-am.com/>

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Tailor Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés
Tailor Asset Management est agréée en France sous le n°GP90031 et réglementée par l'AMF.

Date de production du Document d'Informations Clés (« DIC ») : 28/07/2025

VOUS ETES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET PEUT ETRE DIFFICILE A COMPRENDRE.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières de droit français et constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (le « Fonds »). Le Fonds est soumis aux règles applicables aux OPCVM agréés.

Durée

Le fonds a été créé le 24 mars 2006 pour une durée de 99 ans sauf dans le cas d'une dissolution anticipée ou de prorogation.

Objectifs

Le FCP TAILOR ALLOCATION DEFENSIVE a pour objectif la recherche d'une performance supérieure à son indicateur de référence composite 80 % iBoxx Euro Eurozone 3-5 + 20 % EURO STOXX 50 sur un horizon de placement minimum recommandé supérieur à 3 ans. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis pour l'iBoxx Euro Eurozone 3-5 ans et dividendes réinvestis pour l'EUROSTOXX 50. Afin de réaliser l'objectif de gestion, TAILOR ALLOCATION DEFENSIVE est un fonds qui cherche à optimiser le couple rendement et risque, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, en faisant varier l'exposition du portefeuille en actions, obligations et instruments du marché monétaires, en titres en direct ou en OPCVM et FIA. Il adapte son programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant ; ainsi, la répartition de l'actif peut s'écarter de la composition de son indicateur de référence.

La stratégie d'investissement est une gestion active et consiste à construire un portefeuille investi en actions et produits de taux par le biais :

- d'une approche dite « top-down », regroupant une analyse de l'environnement macroéconomique, une analyse des risques et potentiels de performance par classe d'actifs et une pondération par classe d'actifs.
- d'une approche dite « bottom-up » :
 - o sélection d'OPC réalisée au travers d'une analyse quantitative et qualitative.
- d'une sélection d'obligations sur des critères fondamentaux : qualité des émetteurs, échéances, sensibilité aux variations de taux.
- d'une sélection d'actions sur des critères fondamentaux de prix et de performance d'entreprises (multiples de capitalisation, perspectives de croissance).

Le fonds s'engage à respecter les fourchettes d'expositions sur l'actif net suivantes :

- de -20% à 40% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, dont 5% maximum sur les pays émergents, de toutes tailles de capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- 20% maximum de l'actif net en actions des pays hors zone euro ;

- 20% maximum de l'actif net aux marchés des actions de petite et moyenne capitalisations boursières, cotées sur les compartiments B et C ou les marchés français non réglementés mais régulés par Euronext y compris Euronext Growth.

- de 0% à 100% en instruments de taux (hors obligations convertibles), avec un niveau moyen de 50%, libellés en euro, du secteur public et privé de toutes notations ou non notés dont :

- 25% maximum en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB- ou non notés ;

- 40% maximum de l'actif net en instruments non libellés en euro.

- 10% maximum en instruments de taux de pays émergents.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation.

Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs. La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 6.

- de 0% à 20% sur les marchés des obligations convertibles notées ou non.

- de 0% à 40% au risque de change sur les devises hors euro. Le cumul des expositions ne dépasse pas 120% de l'actif.

Le Fonds peut investir :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.

- jusqu'à 100% son actif net en OPCVM de droit français ou européen, et jusqu'à 30% de son actif net en FIA de droit français ou établis dans l'Union Européenne ouverts à une clientèle non professionnelle.

Le fonds peut être exposé aux obligations contingentes convertibles dites « Cocos » jusqu'à 20% de l'actif net

Il peut intervenir sur des titres intégrant des dérivés (obligations convertibles, des bons de souscription et les droits de souscription).

Dans la limite de 100% de son actif net, le fonds peut recourir à des options, des futures et des contrats de change à terme (négociés sur des marchés réglementés, français et étrangers) dans le but d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille aux risques actions, et/ou taux et de couvrir le portefeuille au risque de change.

La part C du FCP capitalise ses revenus. Sa devise de libellé est l'EUR.

Conditions de souscriptions et de rachats

Les souscriptions et les rachats sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures (heure de Paris) par CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J). Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité de l'existence de délais contractuels supplémentaires propres à leurs intermédiaires financiers pour la centralisation de leurs souscriptions et rachats.

Informations pratiques

Le dépositaire est CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) – 6 avenue de Provence – 75009 PARIS

Le souscripteur peut obtenir plus d'informations sur l'OPCVM (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel) gratuitement, sur simple demande écrite auprès de Tailor Asset Management – 23 Rue Royale – 75008 PARIS – www.tailor-am.com. Les documents seront uniquement remis en langue française. Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion et sur le site internet www.tailor-am.com.

Investisseurs de détail visés

Tous investisseurs privés ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et les risques liés à un investissement diversifié en produits de taux et actions, recherchant une stratégie dynamique et un rendement sur un placement à moyen ou long terme (plus de 3 ans) et capables de supporter des pertes financières. Le montant minimum de première souscription est d'1 part.

Tout Porteur de parts doit informer immédiatement le FCP dans l'hypothèse où il deviendrait une « U.S. Person ». Tout Porteur de parts devenant U.S. Person ne sera plus autorisé à acquérir de nouvelles Parts et il pourra lui être demandé d'aliéner ses Parts à tout moment au profit de personnes n'ayant pas la qualité de « U.S. Person ». La société de gestion se réserve le droit de refuser toute souscription de part faite au profit d'un porteur ayant la qualité d'«US person». Ce refus de la part de la société de gestion devra être exercé avant le calcul de la valeur liquidative associée à la souscription concernée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUES

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (« ISR ») permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques pertinents non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres de créances ne puisse pas faire face à ses engagements, entraînant ainsi une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- Risque de liquidité : Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : l'OPCVM peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle ont été réalisées certaines opérations sur instruments financiers à terme négociés de gré à gré.
- Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 3 ans		Exemple d'investissement : 10,000€	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8,110€	8,360€
	Rendement annuel moyen	-18.93%	-5.80%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8,770€	8,880€
	Rendement annuel moyen	-12.29%	-3.89%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9,940€	9,950€
	Rendement annuel moyen	-0.57%	-0.17%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10,720€	11,090€
	Rendement annuel moyen	+7.25%	+3.50%

- Scénario défavorable : au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2020
- Scénario modéré : au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2020 et 2023
- Scénario favorable : au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2021

QUE SE PASSE-T-IL SI TAILOR ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fond ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Le tableau ci-dessous présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coût total	495 €	1 017 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,01%	3,37%

(*) L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,20% avant déduction des coûts et de -0,17% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2.50% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela inclut les coûts de distribution de votre produit. Ce pourcentage est le maximum pouvant être prélevé, il peut donc être plus faible.	Jusqu'à 250 EUR
Coûts de sortie	La société de gestion ne facture pas de frais de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs d'exploitation	2.26% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage se base sur les coûts réels de l'exercice précédent.	220 EUR
Coûts de transaction	0.21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 EUR
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0.04% de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 derniers exercices. Méthode : 11,96% TTC taux maximum , de la surperformance du FCP par rapport à la performance de l' indice composite 80% iBoxx Euro Eurozone 3-5 coupons réinvestis + 20% Eurostoxx 50 dividendes réinvestis . La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée doit être payée à la société de gestion est de douze mois. Le fonds ayant un calcul de valeur liquidative quotidienne, la commission de surperformance est calculée et provisionnée chaque jour dans la valeur liquidative.	4 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période minimale de détention recommandée : 3 années

Vous pouvez désinvestir partiellement ou en totalité chaque jour sans pénalité.

Le Fonds s'adresse à des souscripteurs qui acceptent des risques liés à la détention d'actions, obligations et instruments du marché monétaires, en titres en direct ou en OPCVM et FIA, avec une stratégie dynamique. La société de gestion a mis en place un dispositif de plafonnement des rachats dit « Gates ». Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du produit.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez adresser votre réclamation auprès de votre conseiller habituel. Vous pouvez également adresser votre réclamation à la Société de Gestion par email à l'adresse suivante : contact@tailor-am.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : TAILOR ASSET MANAGEMENT, 23 rue Royale, 75008 PARIS. L'ensemble de la procédure de réclamation se trouve sur notre site internet www.tailor-am.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ?

Les informations relatives aux performances passées de ce Fonds sont disponibles dans le document intitulé « Performances passées – OPC Tailor Asset Management » accessible sur le site internet www.tailor-am.com, rubrique « Informations réglementaires ». Les données relatives aux performances passées seront présentées sur les dix dernières années.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds.

Les détails de la politique de rémunération de Tailor Asset Management sont disponibles sur le site internet www.tailor-am.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera mis à disposition des investisseurs gratuitement et sur demande, dans un délai de 8 jours ouvrés.

Le produit est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement SFDR. La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La responsabilité de Tailor Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.